

INVENTAIRE DU FONDS GERBORE-CHAPPUIS

ACTES PRIVÉS

1568, 15 décembre

André de Lale, au nom aussi de sa femme Léonarde, cède à Pierre de Martin de Persod la troisième partie d'un revenu de 12 deniers de servis annuel, 4 sols de surcens, 2 sols de plait et 4 muids de seigle, dus par des particuliers de Saint-Nicolas: Gyrard fils de feu Nicolas l'ainé de feu Humbert de Persod agissant aussi au nom de Heustache son frère, Pantaléon de feu Nicolas de Martin Persod et plusieurs autres.

(Copie extraite des minutes du notaire Louis de Lale, par le notaire Savioz)

1644, 21 mai

Antoine de Michel Gerbore de Saint-Nicolas confesse devoir à Jean-Antoine Duclos, notaire d'Aoste, 5 émines et 9 éminaux de blé .

(1 doc.)

1654, 5 novembre

Pierre-Gaspard de feu le seigneur Claude Sarrion de la Tour donne à fief au notaire Antoine de François Persod le permis de faire bâtir deux moulins à bled dans un seul membre de domicile aux Arnods, lieu-dit Loz Crose, sur une place par lui acquise de Nicolas Gerbore pour le prix d'une pistole d'Espagne à nom d'introge et un chappon de cens et servis annuel.

(1 doc, Etienne Persod notaire)

1672, 9 novembre

Jean-Antoine Persod, curé d'Aymavilles et le notaire Michel Persod, son frère, vendent, sous réserve de rachat, aux frères conventuels de Saint-François d'Aoste, un cens annuel de 31 livres et 4 sous pour le prix de 520 livres.

(1 doc., Pierre Vierin not.)

1678?, 15 mai

Michel de Grat Gerbore confesse devoir à Jean de Jean Sarrion la somme de 35 florins.

(1 doc., Pierre Reymondeys not.)

1681, 25 mars

Codicille au testament de Antoine de Nicolas des Domeynes.

(1 doc., Jean-Louis Savoye not.)

1690, 28 décembre

André Brélaz vend à Michel de feu Antoine Persod le droit de plus vulture et de racheter une pièce de terre en champ et vigne située à Plan Isabé pour le prix de 19 livres.

(1 doc., Barthélemy Socquier not.)

1709, 3 mai

Jeanne-Anthoiny et Bartholomée de feu Antoine de Louis Gerbore vendent, sous réserve de rachat, à l'aumône du Grumé, érigée en la paroisse de Saint-Nicolas une pièce de terre en champ et pré sise à Gerbore lieu-dit Pra deve, pour le prix de 23 livres et demi.

(1 doc., Joseph Fenoil not.)

1716, 26 avril

François et Jean-Antoine de feu Antoine Gerbore vendent, sous réserve de rachat, aux procureurs du Tronc des âmes de l'église de Saint-Nicolas un cens annuel de 12 livres pour le prix de 200 livres.

(1 doc., Barthélemy Socquier not.)

1723, 8 novembre

Jean-Louis fils de feu Sebastien Gerbore cède à Jean-François de feu Antoine Gerbore tous les droits de lesion énorme sur une vente qu'il lui a faite d'un domicile situé à Champrétavy à Saint-Pierre et une pièce de terre en pré appelée le Preillon et d'autres biens immeubles pour le prix de 45 livres.

(1 doc, Barthélemy Socquier notaire).

1736, 14 novembre

Jeanne-Marie veuve de feu Jean-Antoine Lyveroullaz vend, sous réserve de rachat, à Jean-François d'Antoine Gerbore une pièce de terre en pré, abres et feuillage située en la paroisse de Saint-Pierre, lieu-dit *Pré de Bressan* pour le prix de 30 livres.

(1 doc., Michel Ferrere not.)

1740, 22 novembre

Contrat de mariage entre le notaire Michel Ferrère et Laurence file de Boniface Lale et veuve de Jean-Louis Persod.

(1 doc., D.Lale notaire)

1740, 22 novembre

Jean-François d'Antoine Gerbore s'engage à payer à Marie-Laurence Lale, veuve de feu Jean-Louis Persod de Saint-Nicolas de Civoye, qui est sur le point de convoler à secondes noces avec le notaire Michel Ferrère de Saint-Pierre, certaines quantités de denrées et d'argent.

(1 doc., D.Lale notaire)

1746, 14 novembre

Pierre-Nicolas Rumiod, agissant en qualité de donataire de Marie-Françoise fille de Jean-Antoine Champrétavy, vend à François d'Antoine Gerbore un domicile situé à Saint-Pierre, aux pertinences de Champrétavy pour le prix de 220 livres et avec d'autres clauses.

(1 doc., Balthazard Persod not.)

1749, 1er mars

Jean-Michel de feu Sébastien Gerbore vend à Michel de Sébastien Curiat tous les droits de fond et plus vallue avec le pouvoir de rédimer une pièce de terre en pré sise à Saint-Nicolas au Grand-Sarriod, appelée Tolla du Courtil, pour le prix de 40 livres.

(1 doc., Louis-Balthazard Persod not.)

1753, 27 avril

Jean-Louis de feu Nicolas Liveroulaz vend, sous réserve de rachat, à Jean-Louis de feu François Gerbore de Saint-Nicolas une vigne sise à Saint-Nicolas, lieu-dit *Chanté*, appelée *Les Jacodes* pour le prix de 100 livres.

(1 doc., Joseph Arnod not.)

1754, 28 mars

Jean-Pierre Rossan vend à Jean-Louis Gerbore un domicile situé à Gerbore pour le prix de 80 livres.

(1 doc., Joseph Arnod not.)

1758, 16 mai

Pierre-Antoine Persod vend à Marie-Marguerite veuve de feu François Gerbore une pièce de terre en vigne et vacolle sise à Chanté, paroisse de Saint-Nicolas, appelée *La Banche*, en se réservant le droit de couper un arbre de noyer y existant pour le prix de 45 livres.

(1 doc., Barthélemy Coveyrand not.)

1758, 16 mai

Marie-Marguerite veuve de feu François Gerbore vend, sous réserve de rachat, à la vénérable aumône du village de Persod, à Saint-Nicolas, un champ situé à Persod, lieu-dit Champ du four, pour le prix de 38 livres.

(1 doc., Barthélemy Coveyrand not.)

1759, 16 novembre (ou 1776, 16 novembre?)

Codicille au testament de Marie-Marguerite veuve de feu Jean-François Gerbore.

(1 doc., Jean-Pierre Montovert not.)

1761, 3 février

Testament de Marie-Marguerite veuve de feu Jean-François Gerbore.

(1 doc., Jean-Pierre Montovert not.)

1763, 21 janvier

Jean-Pierre de feu Jean-Pierre Lale vend, sous réserve de rachat, à la communauté de Saint-Pierre-La Tour, représentée par son syndic Pierre Rossan, une vigne appelée la Gerbelle, une autre appelée Tovex, pour le prix de 100 livres, en se réservant la jouissance des dits biens pendant six ans, pour le prix annuel de cinq livres.

(1 doc., Jean-Baptiste Bochet not.)

1765, 9 juillet

Etant Jean-Louis et Jean-François fils de feu Pierre Lale de Saint-Pierre décédés et ayant laissé leurs enfants en état de pupillarité et sous tutelle; étant aussi donné que les dits enfants se trouvent redevables envers plusieurs personnes et que les meubles et les danrées présentes dans l'hoirie paternelle ne suffisent pas à satisfaire leurs dettes, leurs tuteurs vendent, sous réserve de rachat pour l'espace de dix ans après la pupillarité des dits enfants, à Jean-Louis de fe Jean-François Gerbore de Saint-Nicolas une pièce de terre en champ et vigne située à Saint-Pierre, lieu-dit *La Pella* , pour le prix de 416 livres

(1 doc., Jean-Baptiste Bochet not.)

1766, 22 mars

- Pierre-Antoine de feu Nicolas David quitte Jean-Louis de feu François Gerbore de la somme de 275 livres due pour le payement d'une pièce de terre en champ et vigne dite *Lepella*.

(1 doc., Jean-Baptiste Bochet not.)

1765, 11 décembre

Pierre-Antoine de feu Nicolas David vend à Jean-Louis de feu François Gerbore une pièce de terre en champ et vigne dite *Lepella* pour le prix de 690 livres.

(1 doc., Jean-Baptiste Bochet not.) (Les deux documents ci-dessus sont cousus ensemble)

1766, 27 mai

Jean-Louis de feu François Gerbore vend, sous réserve de rachat, à l'aumône de Greumé, érigée en la paroisse de Saint-Nicolas, un champ situé à Persod, appelé le champ de Bertollin pour le prix de 100 livres .

(1 doc., Jean-Baptiste Bochet not.)

1768, 11 mars

Testament de Marie-Laurence de feu François Gerbore.

(1 doc., Jean-Baptiste Bochet not.)

1768, 9 septembre – 1770, 21 septembre

Jean-Louis de feu François Gerbore et Marc-Antoine de feu Jean-Antoine Liverollaz échangent entr'eux certains biens sis à Saint-Nicolas. Le susdit Gerbore promet aussi de payer audit Liverollaz la somme de 50 livres pour la plus vallue de la pièce qu'il a eue. Suit: quittance de la somme de 50 livres de la part de Liverollaz envers Gerbore.

(2 documents cousus ensemble, dont le premier signé par le notaire Jean-Baptiste Bochet)

1768, 24 septembre

Jean-Louis de feu François Gerbore s'oblige à payer à Marc-Antoine de feu Jean-Antoine Liverollaz la somme de 50 livres pour la plus vallue de la pièce qu'il lui a achetée en date du 6 septembre 1768.

(1 doc.)

1771, 19 avril

Jean-Nicolas Lale vend à Jean-Louis de feu Jean-François Gerbore les droits qu'il a acquis de Jean-François Luboz de Saint-Pierre sur un domicile situé au village de Sarriod des Arnod pour le prix de 47 livres, 10 sous.

(1 doc. Jean-Baptiste Bochet not.)

1772, 2 mars

Jean-Louis Gerbore institue une rente de 90 livres annuelles en faveur de l'abbé Jean-François de feu Germain Darbellay, recteur d'Arvier, pour la restitution d'un prêt de 2000 livres.

Pour garantir le paiement de la dite rente ledit Gerbore hypothèque deux pièces en pré et champ situées en la paroisse de Saint-Pierre, hameau de Persod, appelées le Goil, un grangeage appelé le grangeage de Persod, une autre pièce en champ et vigne située à Saint-Pierre appelée la Pellaz. (1 doc., Joseph-Mathieu Clap not.)

1778, 30 novembre

Pierre-François Gerbore établit en faveur de l'église de Saint-Nicolas un cens de 8 livres annuelles pour le remboursement de la somme de 200 livres qu'il a eu des procureurs de l'église. Pour assurance de ce capital il hypothèque un pré sis à Sarriod, lieu-dit *Crosé*, et un champ situé au même endroit, dit *la pièce*.

(2 copies, Jean-Baptiste Bochet not.)

1780, 3 juin

Jean-Joseph de feu Joseph Armand de Saint-Nicolas vend à Marie-Laurence de feu Jean-François Gerbore un pré situé à Persod, appelé le pra de Persod, et un autre pré appelé le Plan de Persod pour le prix de 368 livres et 20 sous.

(1 doc., Jean-Pierre Montoververt not.)

1780, 19 juin

Contrat de mariage entre Louis- Joseph Gerbore et Marie-Françoise de Pierre-Antoine Gerbore.

(1 doc., J.-B. Bochet notaire)

1783, 30 novembre

Jean-Nicolas Gerbore confesse avoir reçu de Louis-Joseph Gerbore la somme de 21 livres .

(1 feuillet)

1785, 29 mars

Jean-Louis de feu Pierre-Nicolas Domaine renonce à son droit de battre le blé sur la portion de grange attenante à la sienne, de propriété de Pierre-François Gerbore et lui permet les stillicides d'eau de son nouveau bâtiment sur le terrain dudit Gerbore pour le correspectif de 20 livres.

(1 doc., Thomas-Joseph Chenevier not.)

1788, 27 janvier

Louis- Joseph Gerbore et Pierre-Nicolas Domaine échangent entr'eux certains biens sis à Saint-Nicolas.

(1 doc., Thomas-Joseph Chenevier notaire)

1788, 26 mars

Pierre-François Gerbore vend à Jean-Louis Gerbore un champ situé à Saint-Pierre aux pertinences de la *Maison d'Amé*, à Gerbore, appelé le Reverset, un pré à Sarriod appelé le Croset, un champ dit *L'Epine*, un autre champ dit *Le champ de Pantaleon*, et d'autres terrains pour le prix de 920 livres.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1789, 2 février - 1793, 9 juin

Divers reçus en faveur de Jean-Louis Gerbore.

(1 doc.)

1790, 3 janvier - 1792, 21 décembre

Divers reçus de la part de l'exacteur des tailles envers Jean-Antoine Gerbore.

(1 doc.)

1790, 29 janvier

Jean-Louis Gerbore et Pierre-François Gerbore échangent entr'eux certains biens sis à Saint-Nicolas.

(1 doc., Thomas-Joseph Chenevier not.)

1792, 22 février

Louis- Joseph Gerbore et Jean-Nicolas Gerbore échangent entr'eux certains biens sis à Saint-Nicolas.

(1 doc.)

1793, 9 juin

Pierre-François Gerbore vend à Pierre-Antoine Lale un pré au mas d'Allleysin pour le prix de 120 livres.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1793, 17 juin

Jean-Nicolas Gerbore et Jean-Nicolas Lale échangent entr'eux certains biens .

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1793, 7 décembre

Pierre-Antoine de feu Nicolas Lale confesse avoir reçu de Louis-Joseph Gerbore la somme de 114 livres, 18 sous et 4 deniers pour le retrait lignager d'un pré situé à Alleisin.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1794, 22 février

Jean-Nicolas Gerbore et Louis-Joseph Gerbore échangent entr'eux certains biens sis à Saint-Nicolas.

(2 copies du même doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1794, 17 septembre

Pierre-Antoine Gerbore et Jean-Nicolas Gerbore échangent entr'eux certains biens situés à Saint-Pierre.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1795, 30 mars

Jean-Nicolas Gerbore et Grat-Joseph Gerbore échangent entr'eux certains biens sis à Saint-Nicolas. (1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1796, 1er août

Pierre-Antoine Lale et Jean-Nicolas Gerbore échangent entr'eux certains biens situés à Saint-Pierre.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1797, 23 février

Jean-Louis Lale et Jean-Nicolas Gerbore échangent entr'eux certains biens .

(2 copies, Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1797, 10 mai

Jean-Nicolas Gerbore confesse devoir à Pierre-Nicolas de feu Jean-Antoine Gerbore la somme de 150 livres.

(1 doc., Jean Chenevier notaire)

1797, 22 juin

Pierre-Antoine Lale et Louis-Joseph Gerbore échangent entr'eux certains biens.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1797, 22 juin

Louis- Joseph Gerbore et Jean-Nicolas Gerbore échangent entr'eux certains biens situés à Saint-Nicolas et à Saint-Pierre.

(2 docc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1798, 21 mars

Jean-Nicolas Gerbore et Jean-Louis Lale annullent l'échange entr'eux passé le 23 février 1797.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1798, 13 avril

Jean-Nicolas Gerbore vend à Louis- Joseph Gerbore une pièce de terre en pré et vigne sise à Aleysin et une autre pièce en prè sise à Gellevrière pour le prix de 230 livres.

(1 doc.)

1798, 13 avril

Jean-Nicolas Lale vend à Jean-Nicolas Gerbore deux domiciles à Champrétavy , dans la commune de Saint-Pierre pour le prix de 255 livres.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1798, 2 juillet

Jean-Nicolas Gerbore vend à Louis-Joseph Gerbore la moitié d'un champ dit *Derrière la maison*, situé à Saint-Pierre, un domicile avec un pré à Gerbore (Saint-Nicolas) et un champ dit *Le plan de l'âne* et tous ses biens meubles et immeubles saus quelques-uns ensuite spécifiés, pour le prix de 1350 livres.

(1 doc. en mauvais état, Dominique-Gabriel Ganiez notaire)

1798, 29 novembre

Jean-Jacques Gerbore et Jean-Nicolas Gerbore échangent entr'eux certains biens sis à Saint-Pierre.

(1 copie, tirée de l'acte insinué au bureau de l'Insinuation, en date 1799, janvier)

1799, 12 mars (an 7 de la République, 22 ventose)

Jean-Nicolas Gerbore et Jean-Michel Gerbore échangent entr'eux certains biens situés à Saint-Nicolas.

(1 doc., Pierre-Antoine Gerbore not.)

1799, 18 juin

Grat-Joseph Gerbore vend à Louis- Joseph Gerbore une pièce de pré aux pertinences de la Masison Damé, pour le prix de 150 livres

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

s.d. (environ fin du XVIII siècle)

Grat-Joseph Gerbore et Louis- Joseph Gerbore échangent entr'eux certains biens situés à Saint-Pierre.

(1 doc. incomplet, Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1800, 13 octobre

Jean-Nicolas Gerbore vend, sous réserve de rachat, à Jean-Pierre Bressan une pièce de terre en champ et vigne située au mas du Pella, à Saint-Pierre , pour le prix de 405 livres.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1801, 6 juin

Jean-Louis Chappuis vend, sous réserve de rachat, à Louis- Joseph Gerbore, exacteur de la taille de Saint-Nicolas, un pré situé au Plan de Persod, pour le prix de 120 livres, que le dit Gerbore a payées au nom dudit Chappuis pour les tailles des années 1795, 1796, 1797, 1798.

Document annexé:

1801, 6 mai - 5 juin.

Injonctions de payement de la taille pour le dit Chappuis de la part du juge local.

1801, 6 juin

Jean-Nicolas Lale et Louis- Joseph Gerbore échangent entr'eux certains biens .
(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1802, 25 octobre (an onze, 3 brumaire)

Pierre-François Gerbore vend à Jean-Pantaléon Montovert une pièce de terre en champ et vigne située à Saint-Nicolas, Evian pour le prix de 100 francs.

(1 doc., Jean-Michel Jan not.)

1802, 17 novembre

Testament de Louis-Joseph Gerbore.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1803, 24 mai (an onze de la République, 4 prairial)

Jean-Nicolas Gerbore vend à Pierre-Louis Arnod un domicile avec une écurie, une cuisine et un pailler, en mauvais état, pour le prix de 120 francs que ledit Arnod promet de payer dans l'espace de 5 ans.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1804, 18 septembre

Jean-Antoine Leverola de Saint-Nicolas confesse avoir reçu de Jean-Nicolas Junod la somme de 40 livres et 10 sous qui lui étaient dus par Jean-Antoine Gerbore.

(1 doc.)

1804, 21 novembre

Jean-Nicolas Gerbore vend à Pierre-Antoine Gerbore le fond et mieux vallue d'une pièce de pré situé e à Saint-Nicolas, au mas de Curgaz, d'une autre pièce de pré au mas des Grandes Pièces, de deux pièces de terre en champ au mas de Champ Martin, d'un autre champ au mas de plan de Persod (toutes ces pièces possédées à titre de rachat par Jean-Louis Bressan), et d'autres pièces encore pour le prix de 400 francs.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1805, 25 mai (an treize de la République française, 5 prairial)

Etant donné que Pierre-François Gerbore est redevable à Jean-Louis Bressan de la somme de 87 francs par ce dernier payés à sa décharge à Jean-Georges Contoz, et craignant le dit Gerbore de ne pas trouver l'argent nécessaire pour satisfaire cette

dette, il s'oblige envers ledit Bressan de lui laisser posséder un champ appelé Champ de Persod sis à Saint-Nicolas pour une année, échue laquelle s'il n'aura pas encore réperé l'argent il vendra la dite pièce de champ à son crédeur.

(1 doc.)

1820, 14 mars

Pierre-François Gerbore vend, sous réserve de rachat, à Marc-Antoine Thommaset un pré appelé Pré du four situé à Saint-Nicolas pour le prix de 90 livres

(1 doc., Jean-Pierre Garçon notaire)

1820, 29 juin

Nicolas Junod confesse avoir reçu de Etienne Chenevier la somme de 1469 livres.

(1 doc., Jean-Michel Jan not.)

1821, 11 juin

Puisque certains biens immeubles vendus, par acte du 25 novembre 1820, par Pierre-François Gerbore à Etienne Chenevier avaient été en réalité déjà vendus auparavant à d'autres personnes, les dits Gerbore et Chenevier précisent mieux les termes de la susdite vente.

(1 doc., Jean-Michel Jan not.)

1821, 21 septembre

Contrat de mariage entre Jérôme-Antoine Gerbore et Marie-Jeanne Socquier.

(1 doc., Jean-Michel Jan not.)

1821, 2 novembre

Jérôme-Antoine Gerbore confesse devoir à Marie-Maurice Soquier 200 livres eues à titre de prêt et il s'engage à les payer dans le délai de trois ans.

(1 doc.)

1821, 16 décembre

Pierre-Joseph Gerbore confesse devoir aux procureurs de l'aumône de Greumé, à présent convertie en l'école de Sarriod la somme de 118 livres. Suivent: deux reçus datée 28 octobre 1838 et 19 mars 1840, de la part de de la commune de Saint-Nicolas et du notaire Meynet.

(1 doc.)

1821, 20 décembre

Pierre-Joseph Gerbore cède sa partie de l'hoirie paternelle à son frère Jérôme-Antoine Gerbore pour le prix de 3856 livres .

(1 doc., Pierre-François Chamonin notaire)

1822, 3 juin

Jean-Claude Henry confesse devoir à Jérôme-Antoine Gerbore la somme de 400 livres qu'il promet payer dans le délai de soix ans.

(1 doc.)

1822, 20 novembre

Jérôme-Antoine Gerbore vend à Marie-Anne Socquier tous les biens immeubles qu'il possède à Saint-Nicolas sous la condition qu'elle se charge de son maintien, de ses dettes, de ses funérailles.

(1 doc., Pierre-Antoine Zémoz not.)

1823, 9 juin

Reçu, non signé, envers une telle Marie-Anne.

1823, 29 décembre - 1831, 18 octobre

Reçus pour Etienne Chenevier par les procureurs de la chapelle de Gerbore.

(1 doc.)

1824, 18 juin - 1830, 6 mai

Jérôme-Antoine de feu Joseph Gerbore confesse devoir à la chapelle de Gerbore 42 livres et demi . Suit: reçu de la dite somme per le procureur de la dite chepelle de Gerbore.

(1 doc.)

1824, 25 juin

Transaction entre Marie-Anne Socquier, "*femme libre*" de Jérôme-Antoine Gerbore, et celui-ci, au sujet de plusieurs questions relatives à l'argent et aux meubles portés par la dite Socquier, non également compensés par aucun contrat dotal de la part du dit Gerbore.

(1 doc., Jean-Pierre Garçon notaire)

1824, 18 décembre

Marie-Antoine David veuve de feu Pierre-Antoine Gerbore confesse avoir reçu de Etienne Chenevier la somme de 1240 livres

(1 doc., Jean-Michel Jan not.)

1830, 5 janvier

Pierre-François Lale confesse avoir reçu de Jérôme-Antoine Gerbore la somme de 23 livres.

(1 feuillet)

1833, 26 avril

Testament de Marie-Anne Socquier épouse de Jérôme-Antoine Gerbore.

(1 doc., Nicolas-Joseph-François Lanier not.)

1834, 30 octobre

Lettre de change de Jean-Etienne Chenevier.

(1 doc.)

1834, 31 octobre

Reçu pour Jean-Etienne Chenevier de la somme de 150 livres pour droits de succession de Marie-Anne Soquier.

(1 doc.)

1836, 16 novembre

Jean-Léger Castain vend à Jérôme-Antoine Gerbore une pièce de terre en champ et vigne dite la Clauda au mas de Chanté pour le prix de 150 livres.

(1 doc. Nicolas-Joseph-François Lanier notaire)

1837, 10 juin

Jérôme-Antoine Gerbore vend à Jean-Etienne Chenevier une pièce de terre en champ et vigne dite la Clauda au mas de Chanté pour le prix de 200 livres.

(1 doc., Jean-Joseph Lanier notaire)

1837, 10 juin

Jean-Etienne Chenevier confesse devoir à Jean-Léger feu Michel Castain la somme de 60 livres et au marchand Humbert Boggio d'Aoste la somme de 84 livres.

(1 doc.)

1840, 7 janvier

François-Bernard Chenevier et Jean-Baptiste Vauthier d'Avise établissent une convention concernant l'échange de deux mules.

(1 doc.)

1840, 4 février

Jean-Léger Castain vend à Jérôme-Antoine Gerbore tous les biens immeubles qu'il possède à Chantel pour le prix de 160 livres

(1 doc. Nicolas-Joseph-François Lanier notaire)

1840, 29 novembre

Jean-Etienne Chenevier confesse avoir reçu de Jacques-Pantaléon Thommaset la somme de 200 livres pour la dot de Marie-Sabine épouse de François Chenevier.

(1 doc.)

1841, 18 avril

Jérôme-Antoine Gerbore vend à Etienne Chenevier une vigne dite La Piscine située au mas de Chantel à Saint-Nicolas, 4/5 d'une mesure et le droit d'usufruit sur une autre mesure au même lieu pour le prix de 100 livres.

(1 doc., François Vercellin not.)

1841, 23 décembre

Pierre-Joseph Gerbore confesse devoir à Jean-Etienne Chenevier la somme de 400 livres qu'il s'engage à payer en trois termes jusqu'à la foire de mai de l'an 1842.

(1 doc.)

1841, 30 décembre

Michel-Joseph Domaine confesse avoir reçu de Etienne Chenevier certaines sommes d'argent à lui dues pour des prêts.

(1 doc.)

1842, 14 juin

Convention entre Etienne Chenevier et Etienne Blanche au sujet de la vente de trois vaches et d'une chèvre.

(1 feuillet)

1843, 3 janvier

Christophe Baptiste Vautier confesse avoir reçu de François Chenevier tout ce que lui était dû. (1 doc.)

1843, 11 juillet - 1848, 11 juillet

Différents reçus pour Claude-Henry et Etienne Chenevier.

(1 doc.)

1844, 23 novembre

François Chenevier confesse devoir à Jean-Joseph Cognein la somme de 120 livres pour l'achat d'une vache.

(1 doc.)

1846, 22 janvier

Marie-Véronique Gerbore confesse avoir reçu de François-Bernard Chenevier de la somme de 160 livres dues pour l'acquittement de la dot à elle léguée par son feu père et pour les intérêts relatifs.

(1 doc., Laurent-Félix Duc not.)

1846, 11 février

Jean-Nicolas Chappuis vend à François-Bernard Chenevier un champ situé à Saint-Nicolas dit Champ dussard pour le prix de 43 livres et 50 centimes.

(1 doc., Hilaire-Julien Guidon not.)

1846, 10 mars - 1851, 12 janvier

Reçus par Jérôme-Antoine Gerbore pour certains loyers à lui dus par différentes personnes.

(1 doc.)

1848, 11 janvier

Pierre-Alexis Domaine vend à François-Bernard Chenevier deux vignes au mas du Chantel à Saint-Nicolas pour le prix de 67 livres et 45 centimes.

(1 doc., Jean-Joseph Lanier not.)

s.d. (après le 2 février 1848)

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Jean-Joseph Cognein la somme de 50 livres , qu'il s'engage à régler avant la Toussaint prochaine.

1848, 6 février

Charles-Emmanuel Persod vend, sous réserve de rachat, à François-Bernard Chenevier un pré et champ aux Brinves soit Charetun, une pièce de terre en champ à Piscine de Curgoz aux Dailles dessus, un pré dit Chevillon à Plan Persod , un champ dit Chenevier pour le prix de 273 livres.

(1 doc., Antoine-François Meynet not.)

1848, 14 décembre

Nicolas Domaine demande à Chenevier Etienne de payer les intérêts dus à la Fabrique. De Saint-Nicolas.

(1 feuillet)

1849, 3 mars - 1851, 3 mars.

Divers reçus pour Etienne et François Chenevier.

(1 doc.)

1851, 30 novembre

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Joseph Gontier la somme de 283 livres et 50 centimes pour l'achat d'un cheval de 23 mois.

(1 doc.)

1852, 17 janvier,

1853, 5 juin,

1854, 25 mai

Reçus de la part de Jérôme-Antoine Gerbore envers François-Bernard Chenevier, pour la somme de 70 livres annuelles de rente.

(1 doc.)

1853, 14 janvier

Jean-Etienne Chenevier confesse devoir à sa femme 226 livres et 70 centimes.

(1 doc., effacé)

1854, 26 mars

Pierre-François Paillex confesse devoir à Jean-Joseph Lanier, notaire de Saint-Pierre, la somme de 54 livres.

(1 doc.)

1854, 15 mai

Louis-Gabriel Chappuis confesse devoir à Anselme Pillet la somme de 500 francs qu'il promet de payer dans le délai de 2 ans.

(1 doc.)

1855, 27 février

Louis-Gabriel Chappuis et sa soeur Marie-Catherine confessent devoir à Joseph-Félix Chamonin de Valgrisenche la somme de 400 livres et, pour garantie, ils hypothèquent un champ sis à Saint-Pierre et trois prés sis à Saint-Nicolas.

(1 doc., Jean-Joseph Lanier notaire)

1856, 21 juillet

François-Bernard Chenevier confesse devoir à son frère utérin la somme de 43 livres et 75 centimes, due pour l'acquittement des droits de succession de sa feuë mère Marie-Françoise Gerbore, épouse en secondes noces de Jean-Etienne Chenevier.

(1 doc.)

1856, 21 juillet

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Pierre-Joseph Gerbore la somme de 52 livres et 75 centimes, dues pour l'acquittement des droits dotaux de sa mère.

(1 doc.)

1856, 23 novembre

Pierre-Alexis Persod vend à François-Bernard Chenevier trois prés et un champ situés à Saint-Nicolas pour le prix de 200 livres.

(1 doc., Joseph Dalbard notaire)

1856, 23 novembre

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Pierre-Alexis Persod la somme de 200 livres.

(1 doc.)

1856, 21 décembre

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Marie veuve de Paul Lavy, de Villeneuve, la somme de 100 livres.

(1 doc.)

1857, 23 septembre

Anne-Françoise Ferrère vend à François-Bernard Chenevier une vigne située à Chantel pour le prix de 26 livres.

(1 doc., Hilaire-Julien Guidon)

1858, 10 février

Jérôme-Antoine Gerbore vend à François-Bernard Chenevier ses droits d'usufruit sur l'hoirie de son épouse Marie-anne Socquier, pour le prix de 300 livres

1858, 19 février

Pierre-Antoine Anysson et Victor-Pantaléon Palliez cèdent à François-Bernard Chenevier une créance de 440 livres qu'ils ont envers François-Joseph Glarey.
(1 doc.)

1858, 27 septembre

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Jean-Baptiste Milliery d'Avise la somme de 100 francs, qu'il s'engage à payer à la prochaine foire de mai.
(1 doc.)

1859, 4 janvier

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Charles-Brice Vautier la somme de 100 livres.
(1 doc.)

1859, 26 juin

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Joseph-Eméric Lavy la somme de 200 francs qu'il promet de payer dans un an.
(1 doc.)

1860, 18 février

Le percepteur de Villeneuve confesse avoir reçu de François-Bernard Chenevier la somme de 50 livres et 5 centimes.
(1 doc.)

1861, 18 décembre

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Jean-Antoine Domaine la somme de 100 francs.
(1 doc.)

1866, 7 novembre

François-Bernard Chenevier vend, sous réserve de rachat, à Josep-Antoine Ronc un pré et champ à Chareton, un champ dit la Piscine un pré dit Sévillon et d'autres biens immeubles à Saint-Nicolas pour le prix de 1200 francs.
(1 doc., Jean-Baptiste Pignet not.)

1869, 18 janvier

François-Bernard Chenevier, en sa qualité d'usufruitier des biens de sa femme Marie-Sabine Thommaset, quitte Victor Vailler de la somme de 188 livres.
(1 doc.)

1870, 11 avril

Pierre-François, Pierre-Antoine, Mathie-Germain, Gabriel, Marie-Rose et Marie-Judith Besenval cèdent à François-Bernard Chenevier tous les droits qu'il sont sur l'hoirie de leur feu mère Marie-Véronique Gerbore pour le prix de 60 livres.

(1 doc., Jean-Joseph Lanier not.)

1871, 26 avril

Anne, Elise-Cécile et Marie-Euphrosine Chenevier, soeurs, quittent Marc-Antoine Henry de la somme de 482 livres, 90 centimes, qu'il était chargé de payer au nom de François-Bernard Chenevier leur père.

(1 doc., Hilaire-Julien Guidon not.)

1873, 7 mai

Pierre-Emmanuel David vend à François-Bernard Chenevier les droits sur deux flottes de bois situées au bois de Dos à Saint-Nicolas, pour le prix de 60 livres.

(1 doc., Hilaire-Julien Guidon not.)

1877, 13 octobre

François-Bernard Chenevier confesse devoir à Joseph Thommaset 65 francs dus pour l'achat d'une mule poil châtain.

(1 doc.)

1879, 3 septembre

Joseph-Antoine Ronc vend à Grégoire-Arménien Ferrère un pré et champ à Chareton, un champ dit la Piscine un pré dit Sévillon et d'autres terrains à Saint-Nicolas pour le prix de 1000 francs.

(1 doc., Jean-Laurent Carlon not.)

1881, 11 mars

François-Bernard Chenevier confesse devoir au notaire Séverin Guidon la somme de 60 livres pour un prêt.

(1 doc.)

1884, 30 novembre

François-Bernard Chenevier vend, sous réserve de rachat et de bail pendant 5 ans, à Charles Ferdinand Lale-Gérard un pré à Curgoz, un champ au Noyer, trois champs au Gerbier, un champ à Chmp-Martin, un champ et pré aux Breinves, un domicile avec place à Persod, pour le prix de 730 francs.

Annexée: transcription au bureau des hypothèques de la vente susdite.

(1 doc., Etienne Guerraz not.)

1888, 18 novembre

Charles Ferdinand Lale-Gérard revend à Marie-Euphrosine Chenevier tous les immeubles qu'elle lui aviat vendus le 30 novembre 1884, situés à Saint-Nicolas pour le prix de 730 francs; François-Bernard Chenevier renonce en faveur de la dit Marie-Euphrosine Chenevier à tous droits qui peuvent encore lui compéter pour rédimer les susdits immeubles.

(1 doc., Etienne Guerraz not.)

1893, 28 mai

Euphrosine Chenevier épouse de Louis-Panthaléon Chappuis confesse devoir Joseph Pillet de la somme de 120 francs pour un prêt.

(1 doc.)

1894, 4 mars

Joseph-Secons Lettry et Marie-Euphrosine Chappuis échangent entr'eux certains biens sis à Saint-Nicolas.

(1 doc.)

1913, 22 mai

Evariste Thommaset, en sa qualité de mandataire de Moise-Amédée Chapouis et Marius Armand, en sa qualité de mandataire de Félicie Chappuis vendent à Louis-Pantaléon Chappuis et Marie-Euphrosine Chenevier les biens immeubles que leur sont parvenus de l'hoirie de leur frère Célestin Chappuis décédé à Toulon le 4 mai 1912, pour le prix de 550 livres .

(1 doc., Frédéric Donnet not.)

s.d.

Jean-Baptiste Thommaset et Louis Panthaléon Chappuis confessent devoir au négociant de Saint-Pierre Louis Carlin la somme de 115 francs dus pour l'échange d'une mule avec un mulet. Ils s'engagent à payer la susdite somme à la foire d'automne de Villeneuve.

(1 doc.)

s.d.

Fragment d'un acte de vente d'immeubles pour le prix de 147 livres.

PROCES

1664, 6 août - 1665, 23 mars

Procès d'appel au Sénat par Jean-Pierre Persod contre le syndic de la juridiction de la Tour Saint-Pierre au sujet de l'exaction de la taille.

(1 liasse)

1723, 30 novembre

Procure générale passée par Joseph-Philibert Desaymonet en faveur de Jean-Pierre Gerbore et Jean-Louis Persod.

1736, 7 mai

Le métral de Saint-Nicolas rélate au sujet d'un bâtiment erigé par Jean-Pierre Persod au préjudice des droits de Jean-Louis Persod.

(1 doc.)

1766, 12 décembre

Sur la requête de Jean-Nicolas Lale et de Jean-Louis Gerbore de Saint-Nicolas, jadis fermiers du château de Chatel-Argent, le juge de Valsavarenche cite Urbain et Claude-Nicolas Chabod à comparaître devant le tribunal local au sujet de certaines dettes.

(1 doc.)

s.d. (après mai 1778)

Actes d'un procès entre Michel Vetticoz et Marc-Antoine Persod au sujet d'un mulet.

(1 doc., incomplet).

1790, 9 décembre - 1799, 11 mai

Actes du procès entre Pierre-François Gerbore et Louis- Joseph Gerbore de Saint-Nicolas.

(1 liasse)

1792, 10 septembre

Sur la requête de Jean-Louis Gerbore, le juge du mandement de Morgex cite à comparaître Louis-Joseph Gerbore au sujet d'une dette.

(1 doc.)

1798, 6 mars

Jean-Nicolas Gerbore nomme son procureur aux causes Louis- Joseph Gerbore.

(1 doc.)

1798, 6-17 mars

Jean-Nicolas Gerbore s'adresse au juge du département de Saint-Pierre en denonçant d'avoir subi une lésion au cours d'un échange de biens passé entre lui et Jean-Louis Lale, et pour cette raison, il demande d'obtenir l'annullement du contrat, ce qui lui est accordé par le juge.

(1 doc.)

1800, 4 décembre

Claude-Marin Colonna, maître chaudronnier s'adresse au juge de Saint-Nicolas pour qu'il ordonne à Louis-Joseph Gerbore de comparaître devant lui au sujet de certaines dettes pour l'achat de six sacs de seigle.

(1 doc.)

1800, 13 décembre (an 9, 22 frimaire)

Jean-Baptiste de Jean-Michel Gerbore s'adresse au juge de Saint-Nicolas pour qu'il cite Louis- Joseph de feu Jean-Joseph Gerbore à comparaître par devant le tribunal dudit lieu au sujet d'une dette.

(1 doc.)

1801, 11 avril

Citation à comparaître pour Nicolas de Jean-Louis Gerbore sur la requête de Jean-Baptiste de Michel Gerbore.

(1 doc.)

1801, 8 juin - 15 septembre

Citation à comparaître pour Jean-Nicolas Gerbore sur la requête du notaire Dominique-Gabriel Ganiez au sujet de l'émolument de certains contrats et décret du juge de Saint-Nicolas.

(1 doc.)

1801, 12-17 août

Citations à comparaître pour Jean-Hilaire Lombard sur la requête de Jean-Nicolas de feu Jean-Louis Gerbore au sujet du payement d'une vache.

(1 doc.)

1801, 20 septembre (3 complémentaire an 9 de la République)

Jean-Baptiste Henry, curé de Saint-Nicolas, vend à Louis-Joseph Gerbore une vigne située à Saint-Nicolas au lieu-dit Chanté pour une hémine de blé de rente annuelle et perpétuelle pour les curés de Saint-Nicolas.

(1 doc., Jean-Joconde Armand notaire)

1802, 2 juin-1804, 12 décembre.

Le juge de paix du canton de Villeneuve, sur la requête de Louis-Joseph Gerbore cite Jean-Pierre Lale à comparaître devant lui pour payer une dette qu'il a envers ledit Gerbore. Suivent d'autres citations envers Marie-Françoise veuve de feu Louis-Joseph Gerbore, au même sujet.

(1 doc.)

1803, 6 mai

Procure générale par Marie-Françoise Gerbore à Jean-Nicolas Junod.

(1 doc., Dominique-Gabriel Ganiez not.)

1803, 27 juillet-19 septembre (an onze, huit thermidor - second complémentaire)

Sentence prononcée par le juge de paix de Villeneuve dans la cause entre Marie-Françoise Gerbore veuve de feu Louis-Joseph Gerbore et Jean-Antoine Cerlogne au sujet d'une dette. (1 doc., en mauvais état)

1803, 21 octobre

Le juge de paix de Villeneuve cite Jean-Nicolas Gerbore à comparaître devant lui, sur la requête de Jean-Pierre Bressan au sujet d'une dette.

(1 doc.)

1803, 27 octobre (an 12, 4 brumaire)

Le juge de paix de Villeneuve condamne Jean-Nicolas Gerbore à payer à Jean-Pierre Bressan la somme de 92 francs, 70 centimes. (1 doc.)

1804, 12 avril (an 12, 22 germinal)

Le juge de paix de Villeneuve cite Marie-Françoise Gerbore à comparaître devant lui au sujet d'une dette envers Jacques Lavy. (1 doc.)

1804, 27 juin (an 12, 8 messidor)

Le juge de paix de Villeneuve cite Marie-Françoise Gerbore à comparaître devant lui au sujet d'une dette envers Marie-Barbe Valentin. (1 doc.)

1804, 29 août

Le juge de paix de Villeneuve cite Pierre-François Gerbore à comparaître devant lui au sujet du partage des biens paternels avec ses frères.
(1 doc.)

1804, 10 février (an 12 de la République, 20 pluviôse)

Marie- Françoise Gerbore, veuve de feu Louis- Joseph Gerbore obtient du conseil de famille de son feu mari la tutelle de ses enfants Jean-Michel et Pierre-Antoine Gerbore.
(1 doc., en mauvais état)

1806, 9 mars

Le juge de paix de Villeneuve, sur la requête de Pierre-Antoine Gontier, cite Marie-Françoise, veuve de Louis- Joseph Gerbore à comparaître devant lui au sujet d'une dette.

1806, 2 juillet

Le juge de paix de Villeneuve cite Marie- Françoise Gerbore, veuve de feu Louis- Joseph Gerbore et femme de Etienne Chenevier à comparaître devant le tribunal pour payer les dettes qu'elle a envers Marie-Françoise Perret veuve de François-Joseph Lale.
(1 doc.)

1806, 4 juillet

Le juge de paix de Villeneuve cite Marie-Françoise Gerbore femme de Etienne Chenevier à comparaître devant le tribunal pour payer des dettes.
(1 doc.)

1806, 2 août

Sentence prononcée par le juge de paix de Villeneuve dans la cause entre Marie-Françoise Perret, femme de Jean-Martin Praz et veuve de François-Joseph Lale et Marie-Françoise Gerbore, femme d'Etienne Chenevier, au sujet de certaines dettes.
(1 doc., en mauvais état de conservation)

1817, 13 décembre

Procès-verbal de l'audience au procès entre Pierre-Nicolas Gerbore et Jean-Nicolas Lale. (1 doc.)

1818, 10 janvier

Jean-Nicolas Gerbore s'adresse au Conseil de justice d'Aoste pour qu'on décerne des lettres citatoires contre Pierre-Joseph et Pierre-Jérôme Gerbore, pour des dettes qu'il ont envers lui. (1 doc.)

1818, 7 février

Jean-Pantaléon Castain s'adresse au juge d'Aoste en lui demandant de citer Jean-Nicolas Gerbore à comparaître devant le Tribunal, pour la raison que ce dernier aurait échangé avec lui un terrain qui a, par la suite, résulté être grêvé d'hypothèque. Le dit Castain demande, pour la raison sus-énoncée, l'annullement du dit échange. (2 docc.)

1820, 28 mars - 8 avril

Etienne Chenevier s'adresse au juge d'Aoste pour qu'il cite Jean-Nicolas Lale à comparaître devant lui pour payer la somme de 195 livres, 62 centimes, plus 9 livres et 50 centimes, qui lui est due pour la restitution d'un prêt. Suivent deux citations envers le dit Lale. (1 doc.)

1820 14 avril

Etienne Chenevier s'adresse au juge d'Aoste pour qu'il cite Jean-Nicolas Lale à comparaître devant lui pour payer la somme de 195 livres, 62 centimes, plus 9 livres et 50 centimes, qui lui est due pour la restitution d'un prêt. Suit une citation. (1 doc.)

1820, 15 avril

Actes d'une cause entre Etienne Chenevier et Jean-Nicolas Lale. (1 doc.)

1821, 5 juin

Jean-Nicolas de feu Jean-Louis Gerbore nomme son procureur aux causes Pierre-Antoine Zémoz. (1 doc.)

1821, 25 juin

Citation à comparaître pour les frères Pierre-Joseph et Jérôme-Antoine Gerbore, sur la requête de Jean-Nicolas Gerbore. (2 docc.)

1821, 16 juin - 24 novembre

Actes d'un procès entre Jean-Nicolas Gerbore, d'un côté, et Pierre-Joseph et Jérôme-Antoine fil de fe Louis- Joseph Gerbore, de l'autre, au sujet de certaines dettes.
(1 liasse)

1821, 10 décembre

Audience en la cause entre Pierre-Joseph et Jérôme Gerbore, d'un côté et Jean-Nicolas Gerbore de l'autre.
(1 doc.)

1822, 10 septembre

Pierre-François Gerbore s'adresse au juge de Morgex pour qu'il cite Etienne Chenevier à comparaître devant lui pour payer la somme de 600 livres.
(1 doc.)

1823, 10 avril

Procès-verbal de l'audience relative à la cause entre Marie-Anne Soquier et son mari Jérôme-Antoine Gerbore, au sujet de l'administration des biens de la dite Soquier.
(1 doc.)

1823, 30 août

Note d'inscription d'une créance hypothécaire en faveur d'Etienne Chenevier contre Jérôme-Antoine Gerbore.
(1 doc.)

1823, 20 décembre

Procès-verbal de l'audience au procès entre Etienne Chenevier et les frères Pierre-François, Jérôme-Antoine et Nicolas Gerbore au sujet d'une dette.
(1 doc., incomplet)

1824, 23 juin

Le huissier de justice du mandement de Morgex cite Etienne Chenevier à comparaître devant le juge de Morgex pour justifier le fait qu'il tient chez-lui une vache de Marc-Antoine Thommaset. (1 doc.)

1825, 16 mars

Sur l'instance de Michel-Joseph Domaine, à ce nommé par Marie-Antoine veuve de feu Pierre-François Gerbore, le huissier du Tribunal de Morgex, cite Jérôme-Antoine Gerbore à comparaître devant le juge de Morgex pour la restitution d'une chaudière.
(1 doc.)

1828, 23 janvier

Citation à comparaître pour Jérôme-Antoine Gerbore sur la requête de Pantaléon Glarey.
(1 doc.)

1839, 17 août - 1840, 22 mars

Actes d'un procès entre Pierre-François Lalle dit Castin et Louis, frères fils de feu Antoine Lalle et Etienne Chenevier au sujet du droit d'eau sur une pièce de pré située à Rumiod, hameau de Saint-Nicolas.

(1 liasse)

1839, 20 décembre

Citation à comparaître pour Pierre-Nicolas Persod sur la requête de Etienne Chenevier.

(1 doc.)

1840, 14 novembre

Etat de toutes les inscriptions hypothécaires de Jean-Etienne Chenevier.

(1 doc.)

1842, 15 septembre

Audience en la cause entre Victor et Pierre-Antoine Barmaverain et Félix et Marie-Delphine Gerbore.

(1 doc.)

1843, 10 juillet

Marie-Thérèse Persod, femme de Thomas-Philippe Domaine s'adresse au juge du département de Morgex pour qu'il cite Etienne Chenevier à comparaître par devant le tribunal au sujet d'un droit de passage. Suit la citation requise.

(2 docc.)

1845, 27 octobre - 10 novembre

Actes d'un procès entre Etienne Chenevier et Jacques Thommaset.

(1 doc.)

1847, 26 septembre

Le huissier du Tribunal d'Aoste cite Julien Gerbore à comparaître devant le juge d'Aoste pour le paiement d'une dette envers François-Bernard Chenevier.

(1 doc.)

1852, 10 octobre

Ban d'enchère des biens de François d' Etienne Chenevier, saisis pour le paiement d'une dette.

(1 doc.)

1852, 22 novembre

Le huissier du mandement de Morgex atteste avoir cité François de Jean-Etienne Chenevier à comparaître par devant le juge pour le paiement d'une somme due à Jean-Joseph Cognein d'Arvier. (1 doc.)

1857, 15 juin

Charles Junod s'adresse au juge de Morgex pour qu'il cite François-Bernard Chenevier à comparaître devant lui pour payer la somme de 170 francs pour le paiement d'une vache. Suit la citation requise.
(1 doc.)

1858, 18 mai

Jérôme-Antoine Gerbore s'adresse au juge du département de Morgex pour qu'il cite à comparaître François-Bernard Chenevier au sujet d'une dette, Suit la citation requise.
(1 doc.)

1858, 11 septembre

Jérôme-Antoine Gerbore s'adresse au juge du département de Morgex pour qu'il cite à comparaître François-Bernard Chenevier au sujet d'une dette, Suit la citation requise.
(1 doc.)

1858, 12 novembre

Jérôme-Antoine Gerbore s'adresse au juge du département de Morgex pour qu'il cite à comparaître François-Bernard Chenevier au sujet d'une dette, Suit la citation requise.
(1 doc.)

s.d. (avant 1859, 2 février)

Citation à comparaître pour François-Bernard Chenevier sur la requête de Joseph Vautier.
(1 doc.)

1859, 2 février

Audience en la cause entre Joseph Vautier et François-Bernard Chenevier au sujet d'une dette.
(2 docc.)

1859 6 mai

Sentence en la cause entre Paul-Joseph Pellissier et François-Bernard Chenevier au sujet d'une dette.
(1 doc.)

1859, 6 juin

Le huissier du Tribunal de Morgex cite François-Bernard Chenevier à comparaître, sur la requête du procureur de l'église de Saint-Nicolas, Thommaset.
(1 feuillet)

1860, 16 janvier

Jean-Joseph Cognein s'adresse au juge d'Aoste pour qu'il cite François-Bernard Chenevier à comparaître devant lui pour payer la somme de 100 livres.

(1 doc.)

1860, 16 janvier - 27 mai

Actes de la cause entre Jean-Joseph Cognein et François-Bernard Chenevier au sujet de la dette que dessus.

(1 doc.)

1860, 16 janvier

Jean-Joseph Cognein s'adresse au juge d'Aoste pour qu'il cite François-Bernard Chenevier à comparaître devant lui pour payer la somme de 236 livres.

(1 doc.)

1860, 16 janvier

Actes de la cause entre Jean-Joseph Cognein et François-Bernard Chenevier au sujet de la susdite dette.

(1 doc.)

1862, 26 juin

Jean-Baptiste Darbelley s'adresse au juge d'Aoste pour qu'il cite François-Bernard Chenevier à comparaître devant lui pour payer la somme de 55 livre due pour une rente constituée par Jean-Louis Gerbore envers Jean-François Darbelley, père dudit Jean-Baptiste Darbelley. Suit la citation requise.

(1 doc.)

1864, 23 janvier

Le huissier du tribunal d'Aoste injoint à François-Bernard Chenevier de payer une dette envers Jean-Baptiste Darbelley .

(1 doc.)

1864, 22 mars

Citation à comparaître pour François-Bernard Chenevier sur la requête de Jean-Baptiste Darbelley, au sujet de plusieurs dettes, avec la liste des biens à subhaster à défaut de paiement.

(1 doc.)

1864, 29 avril

Ban d'enchère sur la poursuite de Jean-Baptiste Darbelley contre François-Bernard Chenevier, son débiteur.

(1 doc.)

1864, 12 mai

Citation à comparaître pour François-Bernard Chenevier, sur la requête de Georges Chenevier au sujet d'un prêt.

(1 doc.)

1864, 26 novembre

Audience au procès entre François-Bernard Chenevier et Jean-Baptiste Gerbore au sujet d'un passage.

(1 doc.)

1870, 23 décembre

Julien-Nicolas Domaine s'adresse au juge de Morgex pour qu'il cite François-Bernard Chenevier à comparaître devant lui pour payer la somme de 106 francs.

(1 doc.)

1877, 1er avril

Sur la requête de Marie-Virginie veuve de Charles-Emmanuel Persod et en force du jugement rendu par le tribunal d'Aoste en date de 16 février 1877 le huissier du dit Tribunal injoint au syndic de la commune de Saint-Nicolas, en sa qualité de curateur à l'hoirie de feu Charles-Emmanuel Persod, de payer dans le délai de trente jours la somme de 2066 livres, avec les relatifs intérêts et frais, à défaut de quoi il sera procédé à l'expropriation des biens de François-Bernard Chenevier, Pierre-Pantaléon Lale-Gérard, les soeurs Gerbore Cécile, Rose et Sophie, Lucien Lavy, Blandine et Virginie Chateau et Rose Domaine, biens par la suite énoncés.

(1 doc.)

AUTRES DOCUMENTS

s.d. (environ 1756)

Cahier pour l'exaction de la taille des hameaux de Saint-Nicolas. (1 cahier)

1756, 10 mai

Compartiment de l'émolument de l'égance du fief dit Plan de Lane faite 10 mai 1756 pour les vacations des deux experts Jean-Louis Chappuis et François Montouvert, du commissaire et de leurs ciboires.

(1 fragment de doc., déchiré)

s.d. (fin XVIII siècle)

Liste de terrains et reçus de certaines quantités de grains.

(1 doc.)

1791, 19 septembre

Le conseil communal de Saint-Nicolas assigne l'exaction des censes de la Cure, cédées à la commune en subrogation du supplément de la congrue du curé, à Louis- Joseph Gerbore pour le prix de 315 livres annuelles.

(1 doc.)

1793, 28 septembre (5 vendémiaire an 12)

Comptes entre Nicolas Gerbore et Louis-Joseph Gerbore.

(1 doc.)

1795, 31 mars

Le secrétaire de la commune de Saint-Nicolas certifie que le sergent Jean-Baptiste Cardennaz doit recevoir 4 livres pour ses droits de notification des deux derniers verbaux d'élection de soldats.

(1 doc.)

1797, 18 décembre

Copie d'un compte-rendu de la commune de Saint-Pierre, barbouillé.

(1 doc.)

1797, 18 décembre

Ordonnance pour les rôles du bureau de l'Intendance à la commune de Saint-Nicolas.

(1 doc.)

1798

Notte des particuliers renitents à acquitter les tailles de 1798 vers la commune de Saint-Nicolas.

(1 doc.)

1798, 8 mars

Rapport d'expert pour l'évaluation de certains biens-fonds, sur la requête de Louis-Joseph Gerbore, signé par Jean-Michel Domaine. (1 doc.)

s.d. (fin de 1798, environ)

Le secrétaire de la commune de Saint-Nicolas rend compte de l'argent présent dans les caisses de la commune.

(1 doc.)

1799, 18 avril

Lettre de la direction centrale des Finances de la Province d'Aoste à la municipalité de Saint-Nicolas.

1799, 25 octobre

Compte-rendu de la commune de Saint-Pierre. (1 doc.)

1799, 4 novembre

Le notaire Gerbore écrit au syndic de la Cité Chenevier, en lui ordonnant de remettre à l'exacteur Gerbore les contrats nécessaires pour la formation du cottet des revenus de la communauté.

(1 doc.)

1800

Fragment du *Cottet des tailles des familles de Saint-Nicolas pour l'année 1800*.

1800, 26 novembre

Fragment d'une liste de répartition de redevances (taille et autres) des comuniers de Saint-Nicolas, rédigée par le notaire Pierre-Antoine Gerbore, suivie par une note du le commissaire Alby.

(1 doc.)

1802, 29 janvier

Un tel Domaine déclare avoir pris les cottets de la taille de Saint-Nicolas, avec l'exacteur Louis- Joseph Gerbore, pour y faire des vérifications.

(1 doc.)

1803, 3 septembre

Rapport d'expert sur les biens de Jean-Nicolas Gerbore.

(1 doc.)

1803, 3 septembre (an 12, 16 fructidor)

Rapport de mesure par l'expert Jean-Michel Domaine sur la requête de Jean-Nicolas Gerbore.

(1 doc.)

1805, 23 novembre

Inventaire des biens meubles et immeubles de feu Louis-Joseph Gerbore.

(1 doc.)

1816, 11 février

Certificat de bonne conduite délivré par le conseil communal de Saint-Nicolas en faveur de Jean-Nicolas Gerbore.

(1 doc.)

1820, 11 mai

Liste de terrains de Pierre-François Gerbore. (1 doc.)

1822, 8 septembre

Le curé de la paroisse de Saint-Nicolas atteste que pierre-Nicolas de feu Pantaléon Arman de Saint-Nicolas est personne de probité reconnue et déclare le choisir pour témoigner par devant qui de droit.

(1 feuillet)

1823, 29 novembre - 1824, 22 juin

Jérôme-Antoine Gerbore s'adresse à l'Intendant d'Aoste pour obtenir le permis de couper 20 plantes dans un forêt appelée Ponton à Saint-Nicolas.

Suivent l'avis du Conseil et l'autorisation requise.

(1 doc.)

1828, 9 novembre - 22 décembre

Etienne Chenevier, Jérôme Domaine, Maurice Domaine et Dominique Domaine s'adressent à l'Intendant en lui demandant l'autorisation à couper nombre de plantes.

Suivent l'avis du conseil communal de Saint-Nicolas, de l'inspecteur des forets et l'autorisation de l'Intendant.

(1 doc.)

1843, 20 mai

Liste de terrains de Jean-Nicolas Lale. (1 doc.)

1855, 1er octobre

Certificat de santé, délivré par le syndic de Saint-Nicolas pour une génisse de François-Bernard Chenevier. (1 doc.)

1861, 12 janvier

Extrait des biens immeubles composant la colonne de François-Bernard Chenevier (cadastre de Saint-Nicolas)

1884, 10 février

Extrait de l'acte de naissance de Célestin-Antoine Chappuis.

(1 doc.)

1904, 17 juin

Extrait des biens immeubles de Euphrosine Chenevier, épouse Chappuis.

(1 doc.)

1904, 17 juin

Extrait des biens immeubles de Célestin Chappuis.

(1 doc.)

1930, 13 mars

Le receveur du bureau des impôts injoint à Giuseppe Chappuis de payer audit bureau dans le délai de 30 jours l'impôt d'enregistrement d'un acte.

(1 doc.)

s.d.

Liste de biens immeubles situés à Saint-Nicolas. (1 doc.)

s.d. (XIX siècle)

Mensuration des biens des hoirs de Louis-Joseph Gerbore. Liste de terrains situés à Saint-Pierre.

(1 doc.)

s.d.

Liste de meubles. (1 fragment)

s.d.

Liste de meubles. (1 fragment)

s.d.

Extrait du cadastre de Saint-Nicolas

(1 doc.)

s.d. (XVIII siècle)

Liste des meubles pour le "pupil" Jean-Nicolas Gerbore.

(1 doc.)

s.d.

Extrait des biens immeubles de Louis Panthaléon Chappuis et Euphrosine Chenevier.

s.d.

Extrait des biens immeubles de Célestin Chappuis.

s.d.

Extrait du cadastre de Saint-Nicolas (relatif aux numéros 576 et 579)

(1 doc.)

s.d. (après 4 mai 1912)

Notes anonymes au sujet de l'hoirie de Célestin Chappuis .

(1 doc.)

s.d.

Comptes concernant des danrées et des animaux.

(1 doc.)

s.d.

Dépouillement de la colonne de David Pierre-Emmanuel feu Pierre-Antoine Mard de Saint-Pierre.

(1 doc.)

s.d.

Liste de terrains chargés à Chenevier Euphrosine en décharge de Lale-Gérard.

(1 doc.)

s.d.

Colonne de Persod Charles Emmanuel.(Extrait du cadastre de Saint-Nicolas)

(1 doc.)